
Chères Caulnaises, chers Caulnais,

Vie scolaire

Début septembre, comme tous les ans, la fraction la plus jeune de notre population a fait sa rentrée à l'école primaire.

Voici les effectifs enregistrés à la rentrée :

- **Ecole maternelle : 115 enfants** - chiffre stable par rapport à 2014 (114),
- **Ecole élémentaire : 196** (hausse importante par rapport à 2014 (175)).

Pour la première fois, sans doute dans l'histoire de Caulnes, le groupe scolaire accueille plus de 300 enfants (311 exactement ; 289 en 2014).

Cette hausse continue des effectifs depuis quelques années correspond au développement des lotissements depuis 10 ans et surtout à l'arrivée d'un fort taux de jeunes couples parmi la population nouvelle.

L'augmentation du nombre d'enfants au groupe scolaire va se poursuivre encore pendant deux ans (rentrées de 2016 et 2017) compte tenu du nombre exceptionnel de naissances en 2013 (38) et 2014 (36). Pour retrouver des chiffres aussi élevés, il faut remonter à 1947 (42 naissances).

Comme à Broons, cette poussée démographique exceptionnelle va cesser. Avec 21/22 naissances en 2015 on voit bien que la tendance s'inverse et tout indique qu'elle va être durable (10 permis de construire en 2012-2013-2014 contre 38 en 2004 et 47 en 2005).

De ce fait, les effectifs scolaires commenceront à baisser dès 2018 à l'école maternelle et au fil des ans ensuite le phénomène gagnera l'école élémentaire.

En attendant, il faut faire face à la situation et gérer ce nombre important d'élèves, temporaire donc, au sein du groupe scolaire.

Notre restaurant scolaire n'a pas la capacité de fournir et distribuer des repas pour un effectif aussi élevé. C'est pourquoi depuis la rentrée, les 48 plus jeunes enfants de l'école maternelle déjeunent dans une classe qui était disponible dans le nouveau bâtiment de l'école maternelle. Les repas sont fournis par un prestataire privé et ils sont préparés, en cuisine, au lycée professionnel de Montauban de Bretagne. Cette organisation présente l'avantage de ne pas avoir à effectuer le parcours aller/retour vers le restaurant scolaire pour les plus petits.

Investissements 2016

Depuis quelques mois, le Conseil Municipal prépare les prochains projets qu'il a l'intention de réaliser.

Deux dossiers importants sont à l'étude :

1) **La construction d'un bâtiment, mutualisé avec la communauté de communes**, qui abritera les activités : accueil de loisirs (ALSH), relais parents assistants maternelles (RPAM), garderie, temps d'activités périscolaires (TAP).

Il se situera dans le prolongement de l'actuelle école maternelle, sur l'ancien terrain SNCF.

Avec ce bâtiment neuf, complémentaire du premier, toutes les activités périscolaires seront regroupées sur un seul lieu. L'organisation de ces diverses activités et leur fonctionnement s'en trouveront forcément facilités.

.../...

Le début des travaux interviendra en avril 2016 pour se terminer en mai 2017.
L'estimation du coût de ce bâtiment, avec l'achat du mobilier, est de l'ordre de 700 000 € H.T.
C'est un projet qui est éligible à plusieurs subventions.

La construction de ce bâtiment va aussi apporter à la commune une solution pour gérer de manière plus confortable l'effectif scolaire des prochaines années. En effet, à partir de la rentrée 2017, les bâtiments de l'ancienne école maternelle (plus la classe mobile) redeviendront disponibles. Ce sont des locaux qui permettront de redonner de l'espace à l'école élémentaire et qui permettront de décongestionner le restaurant scolaire.

2) La réfection de la rue Valaise :

Les études sont désormais bien avancées. «L'esquisse» a été présentée aux riverains de la rue, qui ont pu donner leurs avis concernant l'aménagement. (La sécurité, en rapport avec la vitesse excessive des véhicules, faisait partie de leurs premières préoccupations). A l'issue d'une réunion sympathique et fort constructive, le cabinet chargé de la maîtrise d'œuvre a pris en compte les propositions des seize personnes présentes.

Le coût des travaux sera très important car, après inspection des conduites, il faudra refaire entièrement le réseau des eaux pluviales et le réseau des eaux usées.

Ville Gate

Le projet de réhabilitation du site agricole de Ville Gate vise à conserver les bâtiments agricoles et à envisager une reconversion de leur utilisation.

Le **travail technique** sera assuré par :

- Le C.A.U.E. des Côtes d'Armor (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement), un organisme qui est rattaché au Conseil Départemental.
- L'école supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine.

Deux **partenaires financiers** se sont engagés à nos côtés à ce jour :

- La Fondation Nina et Daniel CARASSO (sous l'égide de la Fondation de France).
- Le Conseil Départemental.

Un premier groupe de 8 étudiants en architecture (5ème année) est venu sur le site du 15 au 18 Octobre 2015 accompagné de deux enseignants.

Plusieurs groupes se suivront au cours de l'année scolaire 2015/2016 à l'occasion de week-end.
Le prochain groupe de 24 étudiants, dont 7 étudiants étrangers accompagnés par trois enseignants, sera présent du 29 Octobre au 1er Novembre 2015.

Les étudiants et les enseignants sont logés chez l'habitant.

Bien cordialement,

Jean-Louis CHALOIS

Point sur la déviation de l'agglomération de Caulnes.

Il se confirme que la construction des ponts commencera au cours de l'année 2016.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance publique du
12 Mai 2015**

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,

OUICE-SECARDIN Christelle, LEBRETON Pierrette, DUPAS André, BOUGAULT Patricia, Adjointes au Maire.

BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOUX Maryline, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, GUILLOU Marie, LE MOAL Marina, MAILLARD David.

Absents excusés : Jean-Yves NOGUES – Hubert CHOLET – Nicole RENAUD.

Pouvoir : Henri FRERE a donné pouvoir à Hubert GUERIN
Gérard MURGALE a donné pouvoir à Jean-Louis CHALOIS.

VOIRIE – Aménagement de la rue Valaise – Venelle du Bourg – Site des Tanneries : choix du maître d'œuvre après consultation

Vu la consultation organisée pour le choix d'un maître d'œuvre, le Conseil Municipal accepte la proposition du Cabinet QUARTA INGENIERIE de Saint Briec pour un montant de **14 900.00 euros HT** pour une mission de maîtrise d'œuvre complète.

VOIRIE – Aménagement de la rue Valaise – Venelle du Bourg – Site des Tanneries : choix d'un géomètre pour un relevé topographique.

Vu les devis présentés par deux Cabinets spécialisés, le Conseil Municipal accepte la proposition du Cabinet PRIGENT ET ASSOCIES de Dinan pour un montant de 1 050.00 euros HT.

PROGRAMME VOIRIE 2015 (rue de Rennes, place de la gare, autres...) : lancement de la consultation des entreprises – demande de subvention dans le cadre des amendes de police – convention d'occupation du domaine public avec le Conseil Général pour la Rue de Rennes.

Vu l'estimation des travaux : 114 760.00 euros HT
Le Conseil Municipal :

- Décide de lancer la consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée respectant les règles des marchés publics :
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre des AMENDES DE POLICE pour tous les travaux liés à la sécurité (30 % du montant HT des travaux).
- Sollicite du Conseil Général la signature d'une convention d'occupation du domaine public départemental pour les travaux sur la rue de Rennes.

PERSONNEL COMMUNAL – 1) convention pour mise à disposition de personnel communal à l'ALSH du mercredi (budget annexe communal) – animations et secrétariat – 2) convention relative à la vente de repas de la cantine municipale à l'ALSH du mercredi.

Vu la mise à disposition de personnels communaux pour l'ALSH du mercredi (budget indépendant),
Le Conseil Municipal :

- Autorise la signature d'une convention pour la mise à disposition de l'ALSH du mercredi (budget annexe) de personnels communaux (budget général) : animateurs et secrétaire.
- Autorise la signature d'une convention réglant la vente de repas à l'ALSH du mercredi (budget annexe) par la commune (budget général).

RESTAURANT SCOLAIRE – achat d'une ligne de self – choix de l'entreprise après consultation de 4 fournisseurs – FROID OUEST : 20 894.00 euros HT

Vu la consultation organisée auprès de plusieurs fournisseurs pour l'achat d'un nouveau self au restaurant scolaire, le Conseil Municipal accepte le devis présenté par l'entreprise FROID OUEST de Chateaufort d'Ille et Vilaine pour un montant HT de **20 894 € (vitrine de 2200mm)**.

INFORMATIONS

- **VOIRIE – Aménagement de la rue Valaise – Venelle du Bourg – Site des Tanneries :**
Une inspection télévisée du réseau eaux pluviales devra être réalisée avant de commencer les travaux. 2 devis sont demandés.
Une réunion de concertation et de coordination des travaux de voirie, avec les concessionnaires de réseaux aura lieu début juin : SDE, SAUR, SYNDICAT D'EAU.
- **Projet bâtiment mutualisé avec la Communauté de Communes : ALSH du mercredi et des vacances/ RPAM/GARDERIE/ETUDE**
Près de la nouvelle école maternelle sera construit un nouveau bâtiment. Madame OUICE-SECARDIN présente le cahier des charges : 307 m2 (4 salles, des espaces communs, des sanitaires).
- **Projet de rénovation du groupe scolaire (hall de sports ?, modernisation du bâtiment élémentaire, plateau multisport ?) :** fin juin aura lieu une réunion de la commission communale des affaires scolaires et périscolaires pour envisager la continuité du projet de rénovation du groupe scolaire avec : Les Directeurs Ecole Élémentaire et Ecole Maternelle, La Présidente des Parents d'Elèves, La Responsable ALSH, Les Maires des communes de St Jouan de l'Isle et la Chapelle Blanche, L'Inspectrice de l'Education Nationale.
- **Site de Ville Gate :** rencontre avec Monsieur PIDOU (CAUE) et Madame RANNOU (Architecte et Professeur à l'Ecole Nationale d'Architecture de Paris) sur le devenir de ce site le mardi 19 mai à 18 heures – Mairie de CAULNES. Réunion préparatoire le lundi 18 mai à Saint Briec au CAUE.
- **Lotissement du Champ Donne – prix du terrain 48 euros le m2.**
Publicité affichée depuis la semaine dernière. (2 demandes de renseignements)
- **Déviation de l'agglomération :** enquête parcellaire close depuis le 27 avril 2015.
- **Projet de méthanisation :** point sur l'avancée du dossier.
- **Nettoyage des trottoirs – le point.**

TARIFS COMMUNAUX – applicables au 1er septembre 2015

SERVICES		
DROITS DE PLACE Marché	Au mètre linéaire	0.50
TENNIS	Carte individuelle	43.50
	Carte jeune 10.18	22.00
	Heure	6.40
	Semaine	22.00
PHOTOCOPIES	Format simple – 1 face	0.35
	Format simple – 2 faces	0.45
	Format double – 1 face	0.60
	format double - 2 faces	0.80
RESTAURANT SCOLAIRE	Enfant Scolarisé Caulnes et Saint Jouan de l'Isle	2.80
	½ tarif pour le 3ème (4ème enfant gratuit)	1.40
	Communes ext (prix de revient depuis le 9.05)	5.06
	Enseignant	5.10
	Passager	8.70
TAP (temps Aménagement Périscolaire)	Enfant scolarisé à l'école élémentaire - Par an/enfant	20,00
TRANSPORT SCOLAIRE	Par enfant et par trimestre	31.60
	A partir du 3ème enfant	15.80
CONCESSIONS CIMETIERE	15 ans	54.50
	30 ans	103.00
	50 ans	185.00
CAVE URNE	15 ans	175.00
	20 ans	226.00
	30 ans	348.00
COLOMBARIUM	10 ans	218.00
	15 ans	327.00
	20 ans	435.00
	30 ans	653.00
	Dispersion des cendres	26.50
TAXE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT		707.00

GARDERIE	
Matin	1.35
Soir	2.44
	3.05
Matin et soir	2.81
	3.55
Gratuit à partir du 3ème enfant	

MAISON DES ASSOCIATIONS	
Repas de famille	107.50
Vin d'honneur	54.50

PONT BASCULE	
Coop de broons	2150.00 au 1.1.2016
La pesée	2.50

Ne prend que les pièces de 2, 1 et 0.50 euros

LOCAL RUE DE ST MEEN (Association à but lucratif)	65.00/an
SALLE DES FETES (Association à but lucratif)	53.50/mois

ALSH DU MERCREDI (en fonction du quotient familial) Pour une 1/2 journée, repas compris :				
< 512	Entre 512 et 695	Entre 696 et 884	Entre 885 et 1137	> 1137
5 €	6 €	8,50 €	9,50 €	10,50 €

	GRANDE ET PETITE SALLE		PETITE SALLE	
	<i>Caulnes</i>	Hors commune	<i>Caulnes</i>	Hors commune
Bal – thé dansant	197.00	298.00		
Banquet Buffet avec bal/mariage	237.00	324.00	136.00	201.00
Repas de famille				
Réunions	80.00	95.00	63.00	63.00
Vin d'honneur	63.00	70.00	43.50	50.50
Chauffage	43.50	43.50	23.00	23.00
Heure de ménage	15.20	15.20	15.20	15.20
Sono	inclus	Inclus	inclus	inclus

Séance publique du 27 Mai 2015

Absent excusé : Hubert GUERIN.

Pouvoir : Gérard MURGALE a donné pouvoir à Jean-Louis CHALOIS.

BATIMENT ALSH/RPAM/GARDERIE – lancement de la consultation pour le choix d'un Architecte – Procédure adaptée
Concernant la construction d'un bâtiment à usage ALSH communal et communautaire/RPAM/GARDERIE d'une superficie d'environ 300 m2, le Conseil Municipal :

- Demande une proposition financière (critère attribution le prix 100 %) à 4 Architectes après visite obligatoire du site et présentation par les élus du cahier des charges.
- Réception des offres financières pour le mercredi 24 juin à midi.
- Réunion de la commission des achats le mercredi 24 juin à 18h30
- Donne pouvoir à Mr le Maire pour attribuer le marché et signer l'acte d'engagement avec le cabinet le moins-disant après avis de la commission des achats.

SITE DE LA VILLE GATE : Etude de la réhabilitation du site en partenariat avec le CAUE des Côtes d'Armor – des Ecoles d'Art et d'Architecture – des Universités – Compte-rendu de la rencontre du 19 mai 2015 – Avis du Conseil Municipal sur la poursuite de ce projet et demande de financement à la Fondation Daniel et Nina CAROSSO. (16 pour – 1 contre (M. Hubert CHOLET)

L'ancienne exploitation agricole de la Ville Gate, propriété de la Commune, est aujourd'hui inoccupée. La Commune envisage de mettre les lieux à la disposition d'expériences artistiques et architecturales (Enseignants et Etudiants en Architecture), ces expériences devant ouvrir des possibilités pour la transition et la résilience du site : en faire un lieu pour l'habitat, pour des activités artisanales, pour la vie associative, la mixité sociale, la mixité transgénérationnelle...etc... Ce projet veut éviter la consommation de terres agricoles, à l'image de celles consommées pour la construction des lotissements. Sur une proposition de l'Architecte et Plasticienne Catherine RANNOU, une phase d'étude et de préfiguration peut être mise en place dès 2015.

Un dossier de financement dans le cadre d'un « appel à projet –Art Citoyen » peut être adressé à la Fondation Daniel et Nina CARASSO –

Ce projet a été présenté au Conseil Municipal par les acteurs, CAUE, Catherine RANNOU le 19 mai 2015.

Le Conseil Municipal

16 pour – 1 contre (Mr Hubert CHOLET).

- **DECIDE DE POURSUIVRE LE PROJET** en collaboration avec le CAUE des Côtes d'Armor et Madame Catherine RANNOU,
- **SOLLICITE un financement** auprès de la Fondation Daniel et Nina CAROSSO et du Conseil Général.

VOIRIE RURALE – restructuration de deux chemins d'exploitation : choix d'un prestataire après consultation de 4 entreprises

Entendu le compte-rendu de la commission des affaires foncières relatif à l'étude des devis présentés pour la restructuration de 2 chemins d'exploitation (3 devis – 1 entreprise n'a pas répondu).

Le Conseil Municipal, après avis de la commission des affaires foncières, décide de retenir la proposition de l'Entreprise SETAP de Coëtmieux pour un montant **TTC de 21 036 €** (sur la base de 1 100 t de matériaux).

VOIRIE URBAINE RUE VALAISE – Inspection télévisée des réseaux eaux pluviales – choix d'un prestataire après consultation de 2 entreprises

Avis favorable à la proposition de l'Entreprise HYDROSERVICES DE L'OUEST pour un montant de **2 926.00 euros HT.**

INFORMATIONS

- **Commission affaires scolaires et périscolaires :** modernisation du bâtiment élémentaire - Réunion avec l'IEN (Inspectrice de l'Education Nationale) le jeudi 18 juin à 18 heures.
- **Programme voirie 2015** (Place de la gare, rue de Rennes...) remise des plis le vendredi 19 juin à 12 heures. Commission des achats avec le maître d'œuvre le vendredi 19 juin à 15 heures.
- **Logements communaux rue valaise :** travaux à envisager avant location.
- **Lavoir municipal :** projet d'aménagement.

Séance publique du 25 Juin 2015

Pouvoir : Gérard MURGALE a donné pouvoir à Christelle OUISE-SECARDIN.

SUBVENTIONS 2015 –

Vu l'avis de la commission composée de Madame Marina LE MOAL, Madame Maryline CHOUX, Monsieur David MAILLARD, Monsieur Henri FRERE, Madame Marie-Paule GUILLEMOT, Le Conseil Municipal **vote les subventions suivantes pour l'année 2015 :**

Comité des Fêtes	2 000.00	Prévention routière	30.00
Aide à domicile en milieu rural	0	Mission locale	3 243.87
Pêcheurs Haute Rance	305.00	PEP Pupilles Enseignement public	50.00
Rance football club	2000.00	ADAPEI	50.00
Protection civile Broons-Caulnes	50.00	GJPYC GROUPE JEUNES FOOT	1201.00
Amicale des chasseurs	305.00	Fonds Solidarité Logement (Conseil Général)	342.00
Amicale sapeurs pompiers	1 220.00	CLIC Pays de Dinan	20.00
Comice agricole	1279.50	Théâtre Caulnes les Loufoques	
Kiwanis Dinan	100.00	Hand Ball de Broons	100.00
ADIMC Plérin (moteurs cérébraux)	50.00	Volley ball	50.00
Association Croix d'Or secteur Broons	50.00	Ass culturelle et musicale canton broons	50.00
CAUE 22	255.90	Momend'Temps Caulnes (subvention de démarrage)	100.00

PROGRAMME VOIRIE 2015 – attribution du lot voirie après consultation dans le cadre d'une procédure adaptée.

Vu l'estimation d'un montant de 114 760.00 euros HT, Le Conseil Municipal attribue le marché de voirie à l'Entreprise SERENDIP de Baguer-Pican pour un montant de **81 422.73 HT**.

PERSONNEL COMMUNAL – avancement de grade année 2015

Le Conseil Municipal :

- **CREE les postes correspondants permettant les avancements de grade au 1^{er} juillet 2015 :**
 - 1 poste ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE à temps complet
 - 1 poste ATSEM PRINCIPALE DE 2^{ème} CLASSE à temps complet
- **SUPPRIME les postes de :**
 - 1 poste ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
 - 1 poste ATSEM DE 1^{ère} CLASSE

INSTALLATION CLASSEE – plate-forme d'accueil de véhicules hors d'usage sur la Commune de Saint Jouan de l'Isle – Entreprise GALIVEL – ZA de Kergoët – Avis du Conseil Municipal –

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la SARL DEPANNAGE GALIVEL en vue d'exploiter une plate-forme d'accueil de véhicules hors d'usage (VHU) située sur la commune de SAINT JOUAN DE L'ISLE – ZA de Kergoët.

ECOLE ELEMENTAIRE – Investissements – achat d'ordinateurs

Le Conseil Municipal autorise l'achat d'ordinateurs pour l'école élémentaire auprès de l'entreprise TOP OFFICE de Léhon, pour un montant de **1 171.92 TTC**.

COMMUNAUTE DE COMMUNES - FPIC – Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales – répartition entre la Communauté de Communes et ses communes membres –

Le FPIC est un mécanisme de péréquation qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Pour l'année 2015 le montant reversé à l'ensemble intercommunal est de **175 942 euros**.

Il appartient à la Communauté de Communes et à ses communes membres de se prononcer avant le 30 juin sur la répartition du FPIC.

Trois modes de répartition entre l'EPCI et ses communes membres au titre du FPIC sont possibles :

- 1) Répartition dite «de droit commun» présentée par la Préfecture : Il revient à la Commune de Caulnes 35 864 euros
- 2) Répartition «à la majorité des 2/3» : - 30 %. Il revient à la Commune de Caulnes 25 105 euros
- 3) Répartition «dérogatoire libre» : Aucune règle particulière n'est prescrite. Il faut une délibération concordante de l'EPCI et de toutes les communes membres.

En accord avec la Communauté de Communes et toutes les communes membres, le Conseil Municipal choisit la « répartition dérogatoire libre » et DIT que le

FPIC sera versé entièrement à la Communauté de Communes comme les années précédentes depuis 2012, soit 175 942 euros.

EMPRUNT – LIGNE DE TRESORERIE – affectation des intérêts sur le budget annexe DOMAINE DU CHAMP DONNE

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2015/04/02 mettant en place une ligne de trésorerie d'un montant de 600 000 euros auprès de la Banque CREDIT AGRICOLE.

Le Conseil Municipal précise que cette ligne de trésorerie est nécessaire pour financer les travaux de viabilisation du lotissement DOMAINE DU CHAMP DONNE.

SITE DE VILLE GATE – REHABILITATION DU SITE DE VILLE GATE : projet avec la Fondation Daniel et Nina CARASSO sous l'égide de la Fondation de France et en collaboration avec le CAUE des Côtes d'Armor.

Monsieur le Maire rappelle le projet au Conseil Municipal : des étudiants en Architecture vont venir à Caulnes, sur le site de Ville Gate afin d'étudier la transition des espaces agricoles : une alternative prospective au grignotage des terres agricoles. Un zoom sera fait sur la question de l'habitat et de la transformation des hangars et autres bâtiments agricoles en logements.

Le projet a été présenté à la Fondation Daniel et Nina CAROSSO pour obtenir les financements nécessaires à ces études. Ce projet a été pré-sélectionné par le comité instructeur le 4 juin. La deuxième étape consistera en une visite de l'Instructeur sur le site de Ville Gate.

Une convention entre l'Ecole d'Architecture, le CAUE et la mairie, réglant les modalités d'accueil des étudiants entre le 1^{er} octobre 2015 et le 26 juin 2016 (8 sessions de 3 à 5 jours) doit être signée : hébergement chez les habitants, déplacements sur la commune, repas, aménagements d'espaces de travail.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

INFORMATIONS

- **Prochaine réunion** du conseil municipal : le vendredi 3 juillet 2015.
- **Compte rendu** conseil communautaire du 18 mai 2015 joint.
- **Le Lavoir** – Des aménagements sont à prévoir.
- **Déviaton** : validation de la création d'une voie de liaison pour les exploitations situées au nord- Ouest de la déviation.
- **Nettoyage des rues** – Un intérimaire a été employé par la mairie quelques semaines en mai et juin pour avancer sur le nettoyage des rues

Séance publique du 3 Juillet 2015

Absents excusés : Marylène BERHAULT – Dominique BRIAND -
Pouvoir : Hubert GUERIN a donné pouvoir à Henri FRERE.

BATIMENTS COMMUNAUX – RESIDENCE LES MOISSONS – loyers au 1^{er} juillet 2015

Le Conseil Municipal, vu l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre 2014 (0.37%), fixe comme suit les loyers de la Résidence des Moissons applicables à compter du 1^{er} juillet 2015 :

Logements	Au 1 ^{er} juillet 2015
T1 bis	197.84
T3	292.07
T4	348.76

BATIMENTS COMMUNAUX – LOGEMENTS RUE VALAISE – loyers au 1^{er} octobre 2015.

Les nouveaux loyers s'élèvent à :

LOGEMENT	Au 1 ^{er} octobre 2014	Au 1 ^{er} octobre 2015
Grand logement RDC	322.82	323.30
Petit logement étage	Rénovation totale – nouveau loyer au 1 ^{er} aout 2014 – 330.00	330.50
Grand logement étage (le CM décide de baisser ce loyer dès le 1.8.2015).	464.32	400.00 dès le 1/8/2015

BATIMENT ALSH/RPAM/GARDERIE – choix d'un maître d'œuvre pour la construction d'un bâtiment

3 offres ont été reçues en mairie dans les délais, Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire pour attribuer le marché de maîtrise d'œuvre après avis de la commission des marchés publics. (Cabinet choisi : QUINZE ARCHITECTURE – taux des honoraires 8.25 %).

BUDGET PRIMITIF 2015 – Effacement de dette suite à une ordonnance du Tribunal d'Instance de Rennes en date du 19 mars 2015 et courrier de la Trésorerie de Broons

Vu l'ordonnance du Tribunal d'Instance de Rennes en date du 19 mars 2015

Vu le courrier en date du 20 mai 2015 adressé par Madame la Comptable du Trésor de Broons,

Le Conseil Municipal :

- **Autorise l'annulation des dettes** de cantine, garderie, classe de mer, sorties scolaires, ALSH du mercredi selon le bordereau de situation transmis par la Trésorerie de Broons.

RESTAURATION SCOLAIRE – acquisition de mobilier – 4 tables et 32 chaises

Vu l'augmentation des effectifs à la rentrée 2015 au restaurant scolaire, il est nécessaire d'acheter du mobilier qui sera utilisé dans une classe de la nouvelle école maternelle. Le Conseil Municipal achète du mobilier pour un montant **2 500 euros HT**.

VOIRIE PROGRAMME 2015 – Aménagement de la place de la Gare – demande de subvention au Conseil Régional.

VU le devis établi par le SDE pour la pose de candélabres,

VU le devis établi par le Cabinet de Maîtrise d'œuvre Prigent et Associés pour les travaux de voirie,

Le Conseil Municipal dit que le montant estimé des travaux s'élève à :

Eclairage public	12 000.00
Travaux de voirie	49 150.00
TOTAL HT	61 150.00

SOLLICITE une subvention du Conseil Régional dans le cadre de l'aménagement des gares ferroviaires : **61 150.00 x 20 % = 12 230.00 euros.**

INFORMATIONS

- **Compte rendu de la commission des affaires scolaires** en date du 18 juin. Document transmis aux Conseillers Municipaux.
- **Voie 2015 Place de la Gare** : réunion de lancement des travaux le 15 juillet 2015.
- **Achat Terrains la Chauvetais et bâtiment rue de l'Hôpital – le point.**
- **Restaurant scolaire** : effectifs à la rentrée en hausse et locaux de stockage des denrées alimentaires insuffisants – Organisation à prévoir pour l'année scolaire 2015/2016 : Les petits de la maternelle pourraient manger sur place dans la 5^{ème} classe qui est libre. Ceci éviterait les déplacements aller/retour au restaurant scolaire. Les élus vont prendre contact avec une société de restauration collective Restéco. Les repas sont confectionnés au Lycée la Providence de Montauban de Bretagne.
- **Réhabilitation du site de la Ville Gate** – point sur l'évolution du dossier.
- **Façade de la mairie – Avis de l'ABF** : le bâtiment de la mairie étant en co-visibilité avec l'Eglise (bâtiment inscrit aux Monuments Historiques), **l'enduit doit être refait et il n'y a pas de dérogation possible.** Le Conseil Municipal regrette ce choix et aurait préféré garder les pierres apparentes pour le sous-bassement de la mairie.

Séance publique du 1er Septembre 2015

Pouvoir : Christelle OUICE a donné pouvoir à Jean-Louis CHALOIS.

ASSURANCES – lancement de la consultation dans le cadre d'une procédure adaptée.

Vu le dossier de consultation des cabinets d'assurances préparé par le Cabinet ARIMA CONSULTANT, Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation dans le cadre d'une procédure adaptée. Les offres seront étudiées par la commission des achats pour avis et les marchés attribués par le Conseil Municipal.

EGLISE – mise en place d'une belière inoxydable sur la cloche 2 – participation de la Paroisse : 5 000 euros

Une cloche de l'Eglise a besoin de réparations (belière et chaînes de tirage)

Vu l'estimation des travaux d'un montant de 11 000 euros, Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le devis le mieux disant et accepte la participation financière de la Paroisse de Caulnes pour un montant **de 5 000 euros.**

VOIRIE RUE VALAISE – Présentation des travaux et demande de subventions

Une réunion publique présentant les travaux aura lieu le vendredi 4 septembre à 18h00.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux prévus dans la rue Valaise avec l'estimation du Maître d'œuvre.

TRAVAUX	HT	AIDES ATTENDUES	
Voirie. Aménagement de surface	194 000	35 000	CONSEIL GENERAL pour enrobé.
Eaux pluviales	143 000		
Eaux Usées rue Valaise	110 600		Demande de subvention à faire auprès de l'Agence de l'Eau.
Eaux usées conduite ELIS	66 300		Demande de subvention à faire auprès de l'Agence de l'Eau.
Eau potable reprise de quelques branchements	La SAUR doit recenser les branchements à changer.		

Le Conseil Municipal, approuve l'estimation du Cabinet QUARTA et sollicite les subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

VOIRIE – divers travaux

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux suivants pour un **montant HT de 11 368.40 euros** avec l'Entreprise SERENDIP du Bager Pican.

- . Rénovation parking du lavoir
- . Abaissement de trottoir rue de la Gare
- . Enrobés au terrain de foot ball
- . Rénovation parking du cimetière
- . Abaissement de trottoirs rue Ludovic Jan

VILLE GATE – Convention TRANS-RURAL LAB entre ENSA (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture) – CAUE des Côtes d'Armor et la Commune de Caulnes

La commune de Caulnes, le CAUE 22 et l'ENSA Paris Val de Seine, conviennent de collaborer pour la formation des étudiants à travers des enseignements de projets et séminaire de master et 3^{ème} année de licence. Dans le cadre d'une convention les étudiants apporteront leurs contributions aux réflexions conduites par la Commune et le CAUE sur la transition de l'exploitation agricole de Ville Gate : devenir d'une ancienne exploitation agricole ?

Ce site récemment vacant est mis à la disposition des étudiants et enseignants comme un lieu d'enseignement et d'expérimentation grandeur nature.

Le Conseil Municipal **autorise le Maire à signer la convention** réglant les modalités de mise en œuvre de ce projet : Déplacements des étudiants Paris-Caulnes en train/Hébergement/Déplacements locaux/Repas collectifs du midi/Logistique sur place et aménagement d'espaces de travail sur site/Médiation avec les habitants/Editions de documents de travail

INFORMATIONS

- **Gestion des nids de frelons asiatiques sur le territoire de la Commune** : le Conseil Municipal ne souhaite pas que la Commune prenne en charge la destruction des nids.
- **Chemins communaux** : Accord pour des travaux supplémentaires sur les chemins communaux avec l'Entreprise SETAP. Dossier géré par Monsieur André DUPAS.
- **Bâtiment ALSH/RPAM/GARDERIE –**
 - . Compte rendu de la réunion du 25 août 2015 à laquelle participait le Cabinet d'Architecture 15 Architecture de Rennes (compte rendu transmis aux conseillers municipaux).
 - . Accord pour un levé topographique auprès du Cabinet ALLAIN de Dinan – Géomètre.

- **Projet d'un plateau multisport** – Le Conseil Municipal envisage la construction d'un plateau multisport. Des subventions vont être sollicitées auprès du Département (Contrat de Territoire) et de Madame Viviane LE DISSEZ, Député des Côtes d'Armor, dans le cadre de sa Réserve Parlementaire.
- **Invitation des élus par Mr Frédéric GASREL** à l'occasion de l'ouverture de son magasin le 18 septembre à 19h00 GASREL Cuisines – rue du 19 mars 1962.
- **Prochaine réunion** : le mardi 29 septembre à 20 h Présentation du diagnostic énergie sur tous les bâtiments communaux par Mr Corentin LE MAITRE (CEP).
- **Présentation de l'ADAP (accessibilité des bâtiments)** par Madame Valérie NOGUES.

Séance publique du 29 Septembre 2015

Pouvoirs : André DUPAS a donné pouvoir à Pierrette LEBRETON - Hubert CHOLET a donné pouvoir à Patricia BOUGAULT - Gérard MURGALE a donné pouvoir à Jean-Louis CHALOIS.

Absents excusés : Hubert GUERIN – Jean-Yves NOGUES

1 – **Bilan énergétique du patrimoine communal de 2012 à 2014** (bâtiments – éclairage public – véhicules) – Présentation par Monsieur Corentin LEMAITRE – Conseiller en Energie Partagée du Pays de Dinan.

2 – **Agenda d'Accessibilité Programmé pour les Etablissements communaux recevant du public – Dossier AD'AP** . Présentation par Madame Valérie NOGUES, Rédacteur à la Mairie de Caulnes (document joint).

AD'AP – Envoi du dossier AD'AP en Préfecture – autoriser Monsieur le Maire à signer et à présenter la demande d'AD'AP

Monsieur le Maire expose, qu'avant le 27 septembre 2015, les gestionnaires des ERP et des IOP ont désormais l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Cet outil de stratégie patrimoniale pour la mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire permet à tout exploitant d'ERP/IOP de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de ses établissements après le 1^{er} janvier 2015, en toute sécurité juridique.

L'Ad'AP correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité.

Commune (réalisé en 2010 et 2015) a montré que 10 ERP et 6 IOP n'étaient pas conformes au 31.12.1994 à la réglementation en vigueur en 2014. Celui en conformité a fait l'objet d'une attestation d'accessibilité envoyée au Préfet : la nouvelle école maternelle construite en 2012.

Une analyse synthétique est jointe au dossier

Les travaux de mise en conformité de ces ERP/IOP avec la nouvelle réglementation en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2015 ne pouvant être réalisés avant le 27 septembre 2015, un A'dAP doit être déposé avant cette date pour étaler les travaux en toute sécurité juridique.

Aussi la Commune de CAULNES a élaboré son Ad'AP sur 6 ans pour plusieurs ERP/IOP communaux, comportant notamment le phasage et le coût annuel des actions projetées : 220 000 euros.

ERP : Salle des Fêtes, Eglise, Bibliothèque, local associatif, Maison des Associations, Club des Aînés, Restaurant Scolaire, Ecole Élémentaire, Mairie, Ecole Maternelle ancienne –

IOP : WC publics (rue valaise et rue de Dinan) jardin public rue valaise, cimetière, vestiaire-sanitaire du stade et terrain de tennis.

Le dossier d'A'dAP est constitué d'un formulaire et de pièces complémentaires obligatoires :

- Imprimé d'Ad'AP,
- Note sur la stratégie de la mise en accessibilité des ERP et IOP
- Plan de situation ERP et IOP
- Fiche bâtiment suite aux diagnostics
- Tableau avec calendrier prévisionnels des actions de mise en accessibilité.

Cet agenda sera déposé en Préfecture, conformément à la réglementation en vigueur.

EGLISE – réfection de la voute du choeur – plan de financement et demande de subvention au Conseil Départemental (Contrat de Territoire)

(Dominique BRIAND, Jean-Paul DESRIAC, Maryline CHOUX, Conseillers Municipaux, n'ont pas participé à la délibération)

Les devis suivants sont acceptés :

Entreprise MOULEC – Lamballe – Voute en hêtre.	27 251.18
Entreprise PIEDVACHE - Caulnes – peinture	4 790.29
Entreprise DESRIAC – Caulnes – Electricité (projecteurs voute : montage et démontage)	1 400.00
Entreprise CHOUX – suppression vélux voute	1 296.00
TOTAL HT	34 737.47

Et le plan de financement est adopté :

TRAVAUX		FINANCEMENT	
Travaux HT	34 737.47	Contrat de Territoire (10 %)	3 473.00
		Commune de Caulnes	31 264.47
TOTAL	34 737.47	TOTAL	34 737.47

Le Conseil Municipal sollicite l'autorisation de démarquer les travaux le 2 novembre 2015.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ENERGIE – installation de bornes de recharge pour véhicules électriques – Transfert de la compétence « Infrastructure de charge pour véhicules électriques » au SDE.

Le SDE22 souhaite engager un programme de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE), et ce à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'installation d'une borne de recharge pour voiture électrique, rue du 19 mars 1962, sur un terrain communal.

SUBVENTION – subvention exceptionnelle à l'Association Départementale de Protection Civile (50 ans de la Protection Civile)

Le Conseil Municipal verse une subvention exceptionnelle de 100 euros.

RESTAURANT SCOLAIRE – achat d'un congélateur – Ets DESRIAC à Caulnes

Vu les devis présentés, (Monsieur Dominique BRIAND et Monsieur Jean-Paul DESRIAC ont quitté la salle pendant la délibération) le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis présenté par les Ets DESRIAC de Caulnes : congélateur 419 l – label énergie A+++ pour un montant TTC de 1 079.00 euros.

ANCIENNE ECOLE MATERNELLE - locaux périscolaires – changement de la chaudière

Le Conseil Municipal donne mandat à Monsieur le Maire pour solliciter des devis en urgence pour le remplacement au plus vite de la chaudière.

INFORMATIONS

- **Révision du PLU – Zone des Gantelets – lancement de l'enquête publique.** (fin de la procédure).
- **Bâtiment ALSH/RPAM/GARDERIE/TAP – compte rendu de la réunion du lundi 28 septembre 2015.** Commission mixte : Commune et Communauté de Communes.
- **Projet rue Valaise Venelle du Bourg – Compte rendu de la réunion publique (riverains) du 4 septembre – 16/17 personnes habitant la rue Valaise ont participé à cette réunion. Réunion sympathique et fort constructive. Bonne participation des riverains.** Réunion des concessionnaires de réseaux le mercredi 7 octobre à 14h30.
- **Petite enfance – compte rendu de la réunion «enfance et jeunesse» du lundi 21 septembre.**
- **Projet de fusion Intercommunalités : compte rendu du 15 septembre joint. Mardi 6 octobre à 20 heures . Amphithéâtre du Lycée Agricole - le point sur le projet de fusion – conférence de Mr Olivier DULUCQ sur les réformes des collectivités.**
- **Ville Gate : Arrivée de 8 étudiants et 2 enseignants pour le 1^{er} atelier qui se déroulera du jeudi 15 octobre soir au lundi 19 octobre matin. Prévoir 9 hébergements.**
- **Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 20 octobre 2015 à 20 heures.**

URBANISME

Membres de la commission urbanisme :

Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, RENAUD et Monsieur MURGALÉ.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

☞ Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public. Au moment de l'édition de ce bulletin, certains demandeurs ont déjà reçu l'avis favorable ou défavorable à leur demande.

Tous les dossiers déposés à la Mairie sont pré-instruits par la Commission urbanisme puis transmis à la Direction Départementale du Territoire et de la Mer pour instruction. C'est l'avis du service instructeur (DDTM) qui détermine l'avis favorable ou défavorable de la demande de PC (permis de construire), DP (déclaration préalable) ou CU (certificat d'urbanisme). Toutes les demandes sont également transmises au contrôle de légalité à la Sous-Préfecture .

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

M. BOUTEILLE David et Mme OLLIVIER Virginie, 32 la Gare, extension maison d'habitation.

M. CAJEAN Jean-Marc et Mme NAVIER Mélanie, 15 la Bottrais, rénovation maison.

Entreprise RENAULT Nicolas, 30 bis rue du Bois, extension bâtiment artisanal.

M. LE CAM Christophe, Les Champs Blancs, rénovation maison.

M. Mme RICHARD Michel, Les Noës, rénovation maison.

M. Mme GRAFFIN Jean-Paul, 26 rue Mathieu Ory, préau et abri de jardin.

M. BRIAND Sylvain et Mme MARGUERITE Solène, 3 rue des Pivoines, garage.

M. Mme BRIAND Jean-Louis, 16 résidence des Chênes, préau et abri de jardin.

Société BSB, Domaine du Champ Donne, construction de 6 maisons.

M. Mme GUILLEMOT Yves, rue de la Gare, maison individuelle.

M. Mme BERHAULT Gilles, 18 lotissement des Champs, véranda.

DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

M. BOUDET Charles, 19 rue St Julien, modification de façade.

M. Mme RENAULT André, 4 La Croix Barbot, clôture et portail.

M. LABBÉ Jérémy, 30 rue de la Chauvetais, serre.

Mme POUPIN Béatrice, 5 rue Valaise, changement de fenêtres.

COMMUNE DE CAULNES, ravalement de la façade de la mairie.

M. DROUET Sébastien, 4 rue de la Ville Chérel, claustras.

M. Mme CATHELIN Nicolas, 11 bis rue du Hirel, abri de jardin.

M. MARTIN Vincent, 3 Le Chesnay Barbot, ravalement.

M. Mme RENAUD Yves, 12 rue Ludovic Jan, serre.

M. FLEMING Graeme, La Barbotais, création d'ouvertures et pose de châssis.

M. Mme FOUQUET Gilles, 9 Le Pont Auger, ravalement.

M. Mme LE FLOCH Philippe, 61 rue de Broons, ravalement.

M. LEMASSON Sébastien, 1 rue des Abélias, préau.

M. EMO Mickaël, 29 lotissement des Mottes, clôture et portail.

M. Mme DENIEL Michel, 26 lotissement des Mottes, terrasse, changement de fenêtres.

M. Mme HAMELIN Jean, 60 rue de Dinan, clôture.

M. Mme GUERIN Hubert, 14 la Ville Avenant, enduit sur atelier agricole.

M. Mme de la BROISE Robert, 22 la Cornière, changement porte de garage.

M. Mme IZEL Jordan, 13 rue de la Hutte, place de stationnement.

M. THOMAS Michel, 9 rue Mathieu Ory, remplacement de fenêtres.

COMMUNAUTE DE COMMUNES du Pays de Caulnes, ravalement salle de sports.

M. LEBRETON Francis, clôture, 54 rue de Dinan.

Mme SEREIN Irène, Le Chatelet, remplacement de fenêtres.

M. GUIGUEN Steven, 32 les Landes de Caulnes, ravalement.

M. Mme BUREL Jean-Yves, la Ville es Jouanou, pose de panneaux photovoltaïques.

Mme GASREL Isabelle, 20 lotissement des Champs, ravalement.

M. CHURCH John, 2 rue de Rennes, rénovation maison.

M. COLLIAUX Emmanuel, 44 rue de la Gare, véranda.

M. Mme BOSSARD Jacques, rue St Julien, remplacement porte de garage.

Mme GIDON Paméla, 12 rue de Rennes, pose de panneaux solaires.

Mme RENAULT Christine, 20 rue Mathieu Ory, retrait du portail et muret.

M. BOUVIER Roger, 99 rue de Dinan, clôture.

M. Mme BREARD Thierry, 9 bis rue de Rennes, ravalement.

Mme EVEN Claire, 7 rue de St Méen, carport.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

21 Mai	Sarah DELEPINE, 20 rue d'Yvignac la Tour
25 Mai	Axel GEFFRAY, 22 résidence de la Vallée
18 Juin	Amy HOFFMANN, 33 rue Saint-Julien
18 Juin	Esteban VELLY, 33 Le Rigaire
19 Juin	Marius DARTOIS, 10 résidence de la Vallée
28 Juin	Maël ODIOT, 24 rue de Broons
7 Juillet	Noah SAUDRAIS, 50 rue de Broons
16 Juillet	Timéo GALOPIN, 12 La Herguenais
15 Septembre	Alice TANGUY, 23 rue Saint-Julien
27 Septembre	Anthony GUILLOUET, 37 rue de la Gare
05 Octobre	Lola SARAZIN, 33 rue de Rennes

MARIAGES :

23 Mai	Samuel HENRY et Nadine BARBÉ, 10 rue de la Chauvetais
06 Juin	Grégory GICQUEL et Caroline GUERIN, 27 Le Haut Breuil
18 Juillet	Benjamin VELLY et Anaïs GERARD, 33 Le Rigaire
22 Août	Kacem BEKRI et Véronique PINEAU, 39 rue de Broons
12 Septembre	Sébastien BIZETTE et Aurélie L'HOTELLIER, 14 rue de la Cornière
26 Septembre	Alexis DUMITRU-MARIN, 25 rue de Dinan et Angélique RAUFFLET, Dinan

DECES :

30 Mai	Marie FERRÉ, 97 ans, Maison de Retraite
4 Juin	Marie HUET, 82 ans, Maison de Retraite
6 Juin	Maria COLOMBEL, 89 ans, Maison de Retraite
15 Juin	Liliane BINET, 89 ans, Maison de Retraite
28 Juin	Francine RENAULT, 93 ans, Maison de Retraite
26 Juin	Denise FICHANT, 92 ans, Maison de Retraite
5 Juillet	Marie PIEDVACHE, 91 ans, 5 rue St Maur
8 Juillet	Louis PRIAL, 85 ans, Maison de Retraite
21 Juillet	Christian CORNIÈRE, 73 ans, 7 rue des Mottes
31 Juillet	Yves BOUSSIN, 63 ans, 12 La Landelle
5 Août	Louis BOUCHET, 92 ans, Maison de Retraite
28 Août	Alain LEJART, 53 ans, 6 rue de Cariou
29 Août	Lucien CHAUVIN, 85 ans, Hyoméril
3 Septembre	Martine TIELLES, 60 ans, Maison de Retraite
Le 25 Septembre	Yvonne GENDROT, 90 ans, 3 ter rue du Hirel
Le 1er Octobre	André JASLET, 90 ans, Le Rigaire

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, filles et garçons, de **16 ans**, doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, sur présentation d'une pièce d'identité.

Le **recensement est indispensable** pour :

- Se présenter aux examens
- Passer le permis de conduire
- Être inscrit sur la liste électorale
- Participer à la J.A.P.D. (*journee d'appel de préparation à la défense*)

DON DU SANG

Prochaine collecte :

- le jeudi 12 novembre 2015 de 14 h 30 à 19 h à la salle des fêtes.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

- Les personnes nouvellement arrivées sur la commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale.
- S'agissant des jeunes qui auront 18 ans avant le 28 Février 2016, ils sont inscrits d'office d'après une liste communiquée par l'INSEE. Toutefois, il est préférable de vérifier que l'inscription est bien enregistrée en mairie.

Se présenter à la mairie **avant le 31 Décembre 2015** muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

■ *Tout changement d'adresse sur la commune ou d'état civil doit être signalé à la mairie pour mise à jour du fichier électoral*

DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

10 Juin	René PITHON, né en 1956
27 Juillet	Odette MAINGUY épouse JOUAN, née en 1927
3 Août	Francine COLOMBEL épouse DOUARD, née en 1928
5 Août	René DELEPINE, né en 1939
12 Septembre	Marie RÉGEARD épouse PRÉAUCHAT, née en 1929

INHUMATIONS

Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :

27 Mai	Ludovic MAUDET, de Teillay (35)
27 Juillet	Louis DUFFROS, de Daix (21)
28 Août	Bernadette LEMARIÉ, de Paris (75)
13 Octobre	Denise BAUDET, de Broons (22)

NOCES D'OR

Le 23 Mai 2015

M. et Mme Armel GAUVAIN
«17 Le Chesnay Langouron»



Le 11 Juillet 2015

M. et Mme Albert MESNAGE
«3 rue de Broons»



Le 10 Octobre 2015

M. et Mme Francis RICHARD
«12 rue d'Yvignac la Tour»



NÉCROLOGIE



Monsieur Lucien CHAUVIN, né le 03 Juillet 1930 à Caulnes, **ancien élu**, est décédé le 29 Août 2015.

Monsieur CHAUVIN a effectué :

- Un mandat d'Adjoint au Maire, de 1995 à 2001.

Il était membre des commissions urbanisme, bâtiments et avait la responsabilité du service technique communal.

ARMISTICE 1918

La commémoration de l'Armistice 1918 se déroulera le **mercredi 11 Novembre 2015** à **CAULNES**.

10 h 45 : Rassemblement devant la mairie, dépôt de gerbes au monument aux morts et vin d'honneur.

ELECTIONS RÉGIONALES

Modification du lieu de vote

En raison de l'occupation de la salle des fêtes, les bureaux de vote des élections régionales des **6 et 13 décembre 2015** se tiendront exceptionnellement sous le **préau de l'école élémentaire**.

Un fléchage sera mis en place à partir de la salle des fêtes.

Nous vous rappelons que pour pouvoir voter il faut présenter obligatoirement une pièce d'identité.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

COLLECTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale organiseront une collecte alimentaire dans les magasins **COCCINELLE EXPRESS** et **INTERMARCHÉ** le **samedi 28 novembre 2015**.

Pour des raisons de conservation des denrées, nous vous invitons à ne déposer que des conserves dans les caddies.

Nous vous remercions pour votre générosité envers les plus démunis.

Les membres du CCAS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le mardi matin, place de la mairie

En plus des commerçants habituels, de nouveaux marchands vous proposent :

- Huitres,
- Poissons, crustacés, coquilles St Jacques (vente en direct du bateau),
- Pépinière

INFOS DU SMICTOM

Le plâtre désormais trié dans les déchèteries

Tous les déchets contenant du plâtre doivent être déposés dans un Eco-DIB (petit conteneur) disposé à côté du caisson déchets non recyclables.

Cette décision fait suite à l'ouverture de l'installation de stockage de déchets non dangereux, propriété du SMICTOM, au lieu-dit Point Clos sur la commune de Gaël.

Le SMICTOM demande aux usagers de se conformer à cette nouvelle consigne.

Ordures ménagères interdites

Le SMICTOM rappelle aux usagers que les ordures ménagères ne sont pas acceptées dans les déchèteries. Ces installations n'étant pas autorisées réglementairement à recevoir ce type de déchets. Les déchets ménagers doivent être obligatoirement déposés dans les bacs verts mis à la disposition de chaque foyer par le Smictom. Si votre maison n'est pas équipée de poubelle, ou le volume de votre bac vert n'est pas adapté, n'hésitez pas à contacter les services du SMICTOM au 02 99 09 57 26.

D'autre part, les vidages des bacs jaunes ne sont pas comptabilisés et n'ont pas d'incidence sur la facturation. Si votre bac jaune est insuffisant, vous pouvez demander un bac plus grand auprès du Smictom.

TRAVAUX A L'EGLISE

Le conseil Municipal a décidé de **continuer la restauration de l'Eglise** pour garder notre patrimoine religieux en bon état.

Après la restauration :

- du clocher et la mise aux normes de l'électricité en 2004,
- la réfection de la toiture de la nef en 2007,
- la restauration des statues St Pierre, St Paul, St Antoine en 2012,

la réfection du lambris de la voute du chœur va avoir lieu cette année.

Les **travaux vont commencer le 2 Novembre 2015 pour une durée de 2 mois et demi, ce qui va nous obliger à fermer l'Eglise** pendant cette durée.

Nous vous remercions de votre compréhension tout en sachant que les responsables de la paroisse sauront trouver des solutions pour palier à la réorganisation des offices.

SNCF

Pour vos **déplacements à Rennes, Lamballe ou Saint-Brieuc**, voici un comparatif du coût du trajet en voiture ou par le train. (communiqué de la SnCF)

De Caulnes vers	Rennes	Lamballe	St Brieuc
Coût d'une voiture (base de 20 j travaillés par mois) carburant	191,60 €	150,00€	229,60 €
Tarif abonnement Uzüel (mensuel) avec la prime de l'employeur 50 %	47,85 €	37,60 €	55,05 €
Nombre d'aller/retour dans une journée (en moyenne sur une semaine)	8	7	7
Temps de trajet (meilleur temps de parcours)	35 minutes	22 minutes	32 minutes

IMMOBILIER

LOTISSEMENT COMMUNAL

La commune met en vente, dans le lotissement communal «**Résidence du Champ Donne**» 33 terrains à bâtir, viabilisés, de 317 m² à 664 m², au prix de 48 € le m² T.T.C.

- Pas de taxe d'aménagement communale.
- Gaz naturel.
- Disponible à la vente

S'adresser à la mairie dès maintenant

02 96 88 70 30 - mairie.caulnes@wanadoo.fr

LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

La **Société HLM «La Rance»** a démarré la construction de **3 logements locatifs** (1 T2 et 2 T3) dans la résidence de la Chataigneraie, rue de la Cornière.

La livraison des maisons est prévue pour septembre 2016.

➔ Les demandes de logements sont à déposer auprès de :

Société La Rance

boulevard des Talards 35400 ST MALO

☎ 02 99 40 02 20

La **Société HLM «Bâtiments et Styles de Bretagne»** va construire prochainement **6 logements individuels sociaux** dans le lotissement communal du Champ Donne. (1 T2 - 2 T3 et 3 T4).

La livraison des maisons est prévue pour mars 2017.

➔ Les demandes de logement sont à déposer auprès de :

Société HLM BSB - Service gestion locative

4 rue des Lycées Martyrs 22000 ST BRIEUC

☎ 02 96 62 00 22

OFFRE DE LOCATION

■ Logement communal au 20 rue Valaise

Petit appartement situé à l'étage, composé d'une cuisine - séjour, d'une chambre, salle de bain et WC - préau pour voiture - cave.

Libre de suite

Loyer : 330,50 €

Se renseigner à la mairie.

VITRINES

GASREL Cuisines

Votre cuisiniste a ouvert ses portes en septembre, rue du 19 mars 1962 à Caulnes (à côté de l'opticien).

Frédéric GASREL vous accueille et vous conseille, pour tous vos projets de cuisine, solutions de rangement et dressing.

Il propose également une large gamme d'électroménager et accessoires (sur commande).

Horaires :

Lundi après-midi, sur RDV

Mardi, mercredi et vendredi

10h - 12h30 et 14h30 - 19h

Jeudi matin sur RDV et 14h30 - 19 h

Samedi 10h - 12h30 et 14h30 - 18 h

Contact :

Frédéric GASREL

14 rue du 19 mars 1962 - 22350 Caulnes 02 96 85 68 72 - gasrelcuisines@orange.fr



La Déco de Bérénice

En plus de mon activité (relooking de meubles, cuisines, objets divers), je vais mettre en place différents stages pratiques prévus fin octobre, début novembre (maximum 5 personnes par stage).



1) **Initiation relooking** sur petit support de votre choix : plateau, cadre, caisse en bois, abat-jour. Environ 2 heures : 30 € - fournitures comprises.

2) **Toutes les étapes du relooking** simple d'un petit meuble : chaise, guéridon, table de chevet, porte de cuisine. 2 demi-journées : 75 € - hors fournitures.

3) **Tous les effets de finition** sur meubles peints (shabby, veiné, usé, pochoirs en relief...). Environ 2 heures : 25 € - fournitures comprises.

Inscrivez-vous à l'atelier de votre choix. Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter :

Bérénice de la BROISE

22 La Cornière - 22350 Caulnes

06 42 85 91 39 - berenice.dlb@orange.fr

CycleXpress

Olivier LECAN a ouvert depuis mai 2015, rue Valaise, un atelier de réparation de vélos.

Il intervient également à domicile.

- Entretien et réparation toutes marques de cycles.
- Vente pièces et accessoires.
- Montages personnalisés.

Contact : 06 42 55 33 07 - www.cyclexpress.fr



TRADUCTEUR et INTERPRÈTE

Depuis Juin 2015, **Natalia HRISTACHE** propose ses services d'interprétariat (français-roumain, français-russe, roumain-français, russe-français) dans le milieu hospitalier, dans le cadre de jugement... Elle propose son accompagnement pour les démarches administratives ainsi que les conseils en cas d'embauche.

Contact : 07 51 96 04 54



HRISTACHE NATALIA
TRADUCTEUR & INTERPRÈTE
Français • Roumain • Russe
1, lot du Clossay • 22350 Caulnes
07 51 96 04 54 • nataliahristache@yahoo.fr

A LA MEDIATHÈQUE

Salon des artistes 2015 :

La médiathèque étant dotée d'une belle salle d'exposition, l'équipe d'animation souhaite mettre en lumière la créativité et le sens artistique en organisant plus d'expositions.

Le premier événement a eu lieu durant le mois de juillet : la médiathèque a accueilli le **salon des artistes**.

Durant 3 semaines, 16 artistes de la région ont présenté 2 de leurs œuvres, au total une trentaine d'œuvres étaient exposées.

C'était l'occasion pour le public de découvrir des peintures, des photos mais aussi des sculptures.

Le salon a connu un beau succès et sera renouvelé l'an prochain.



Exposition Alain Agrebe :

Au cours du mois de novembre, Alain Agrebe viendra exposer ses peintures, sur le thème de la Bretagne, l'exposition sera visible pendant les heures de permanence.

Animations autour du livre :

Des ateliers de bricolages seront mis en place dans les mois à venir et les séances croq'histoires reprendront pour la période de Noël.

Nouveautés :

De nombreux ouvrages ont été achetés tout au long de l'année en suivant l'actualité littéraire. Ils sont présentés dans la vitrine donnant sur la rue de la «Ville Chérel», n'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque pour les emprunter.

Rencontre- Dédicace- Dégustation avec Luigi Mantovani :

Le samedi 12 septembre, **Luigi Mantovani**, auteur de livres, a présenté son dernier ouvrage «poétic pizza» lors d'une séance de dédicace-dégustation. En effet, son épouse Anne, avait concocté une pizza sucrée, un vrai délice. Le livre de l'auteur n'est pas un simple livre de recette, il est illustré de peinture par un peintre, les recettes ont été élaborées par un jeune pizzaiolo italien et Luigi Mantovani retrace l'histoire des ingrédients utilisés, c'est un livre original qui invite à la gourmandise et à la curiosité.

Salle d'exposition :

La salle d'exposition est ouverte à tous les artistes désirant faire connaître leur travail et mise à disposition gratuitement, il suffit pour cela de contacter les animatrices du service culturel.

■ **Pour tous renseignements**, n'hésitez pas à téléphoner au : 02.96.83.83.22, ou à vous rendre à la médiathèque aux **heures d'ouverture** :

Mardi	10h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
Mercredi	10h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
Vendredi	14h00 à 17h30.
Samedi	10h00 à 12h00.

Adhésion annuelle au R.L.C. du Pays de Caulnes

(Caulnes, Guitté, Plumaudan, Plumaugat) :

Famille (1 carte par membre de la famille) : 8 €

Enfant (non inscrit sur une carte famille) : 3 €

Les animatrices du relais,

Karine DELAROCHE et Séverine JARTEL

Source des photos : Ouest France

L'École maternelle

Cette année, nous démarrons l'année avec un effectif de **115 élèves répartis sur 4 classes**.
L'équipe enseignante reste la même :



- Sandrine SEGALEN a une classe de moyenne et grande section.
- Caroline PARPAIX, une autre classe de moyenne et grande section.
- Pascale DUTHEIL, la classe de petite section deuxième année et moyenne section.
- Gilles LECLAINCHE, la classe de petite section deuxième année.

La direction de l'école est assurée par Caroline Parpaix qui est déchargée le mardi par Sarah Béasse.

Renseignements pratiques :

Téléphone : 02 96 83 96 66

Adresse : écoquartier de la gare à Caulnes

■ Date des vacances de la Toussaint : 16 octobre au 2 novembre (matin).

La Directrice, Caroline PARPAIX

L'École élémentaire

Ce sont **196 élèves** qui ont fait leur rentrée à l'école élémentaire ce mardi 1er septembre. Les effectifs en augmentation ont permis **l'ouverture d'une 8ème classe** à l'école élémentaire.
Ils ont été accueillis par une équipe enseignante qui s'agrandit :

- CM2 : 26 élèves – Mme Allain
- CM1-CM2 : 24 élèves – Mme Autret-Leballeur
- CM1 : 27 élèves – M Tassin et Mme Cosson
- CE2 : 26 élèves – M Berthou et Mme Cosson
- CE1-CE2 : 22 élèves – Mme Morvan et Mme Lefloch
- CE1 : 24 élèves – Mme Marchand-Foret et Mme Cosson
- CP-CE1 : 23 élèves – Mme Philippe
- CP : 24 élèves - Mme Piedvache

Mmes Gosset, Lafleur et M. De Gaudemont occupent, à plein temps, un emploi de vie scolaire.

Ils sont chargés de l'accompagnement de quelques enfants, de l'aide administrative et au fonctionnement de l'école.



Quelques actions sont déjà finalisées :

Les classes du CP au CE2 vont aller à la piscine de St Méen à tour de rôle.

Deux classes (CE2 et CM1) participeront à l'opération Ecole et Cinéma et assisteront à trois projections dans l'année, à partir desquelles elles travailleront. Plusieurs classes participeront à un projet autour de l'eau et du bassin versant de la Rance... Quelques projets et actions sont déjà engagés.

VOYAGE VERS LE PASSÉ

Depuis la rentrée, les classes de CP, CP-CE1 et CE1 ont sorti leur mallette de mécanicien pour mettre en route leur navette spatio-temporelle. Elle leur servira tout au long de l'année pour découvrir les grandes caractéristiques des différentes périodes historiques.

Le voyage a commencé au temps des dinosaures. Les différentes classes ont rapidement été envahies par ces grands animaux aujourd'hui disparus.

Prochainement, les élèves pourront découvrir les hommes préhistoriques et leur mode de vie, le temps des Romains et des Egyptiens et finiront leur périple au Moyen-Age.

Peut-être seront-ils même amenés à découvrir les vestiges de cette vie passée lors d'une classe découverte...



NETTOYONS LA NATURE

La classe de CM2 de Madame ALLAIN a participé à l'opération «nettoyons la nature».

«Nous sommes allés à la salle omnisport et nous avons ramassé tous les déchets que nous avons trouvés sur notre chemin. Nous nous sommes divisés en équipe et nous avons ramené 37 kg de déchets. C'est beaucoup trop ! Nous avons trouvé des choses étonnantes. Par exemple : chaussure, briquet, plaque métallique, et beaucoup de bouteilles en verre. Il faudrait essayer d'abandonner moins de déchets dans la nature ! »

Les élèves ont ensuite trié les déchets par catégorie et ceux qui étaient recyclables ont été emmenés dans les poubelles adéquates.

Bonne année scolaire à tous ! Le Directeur, Jean-Claude TASSIN

Le service périscolaire

311 élèves ont fait leur rentrée le mardi 1er septembre 2015, soit 22 de plus que l'an passé.

Avec l'ouverture d'une 8ème classe à l'école élémentaire, le service périscolaire s'est aussi adapté aux besoins des familles et à la fréquentation croissante des enfants aux services périscolaires, en mettant en place :

- Une nouvelle ligne de self au restaurant scolaire.
- Un service de restauration, pour les plus petits, dans l'école maternelle.

Christelle OUISE SECARDIN, 1ère adjointe déléguée aux affaires scolaires



Une nouvelle ligne de self a été mise en place au restaurant scolaire à la rentrée de septembre 2015.

Elle apporte aux enfants plus de confort :

- Les plats sont à leur hauteur.
- Plus de choix dans les entrées et desserts (exemple : diverses crudités, yaourts, fruits, assortiments de pâtisseries selon le menu).

Le plat principal reste unique. Les viandes sont d'origine française, le porc provient d'un élevage local certifié Bleu Blanc Cœur et les fruits et légumes sont de préférence d'une production locale.



A compter de la rentrée scolaire de Septembre 2015, les enfants les plus jeunes, qui utilisent le **service de restauration scolaire**, prennent leur repas dans la nouvelle école maternelle, dans une salle aménagée à cet effet.

Chaque jour 48 repas sont préparés par le cuisinier du lycée de la Providence de Montauban de Bretagne et livrés à l'école par l'entreprise RESTECO. Ils sont servis aux enfants par les ATSEM et facturés aux familles au même prix unitaire que pour le restaurant scolaire.

Ces enfants, les plus petits, restent ainsi sur place pour prendre leur déjeuner.

Les menus sont consultables sur le site internet de la commune et à l'école.



Le personnel des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) année scolaire 2015/2016

Les T.A.P. se déroulent :

À l'école élémentaire, de 15 h à 16 h 30 les :

- Mardi et Vendredi pour les classes de CP, CP-CE1, CE1, CE1-CE2
- Lundi et Jeudi pour les classes de CE2, CM1, CM1-CM2, CM2

À l'école maternelle, de 15 h 45 à 16 h 30 les
Lundi/Mardi/Jeudi et Vendredi

Pour l'école élémentaire

De gauche à droite :

Aurélie GEFFRAY (responsable du service périscolaire), Anne-Sophie LESCURE, Nathalie GOSSET, Julie LAFLEUR, Alfred DABOUT, Elodie GERARD, Aurore DEWILDE, Anita CARDOSO



Des bénévoles de l'association «lire et faire lire» viennent régulièrement faire la lecture aux plus petits.

(sur la photo : André PECOT)



Pour l'école maternelle

De gauche à droite :

Emilie LOQUEN, Claudine AUFFRET, Marlène GUERIN, Brigitte HENRY, Karine CROSNIER, Cécile BROUARD

Accueil de Loisirs du Mercredi

Le nouveau programme pour les **mercredis du 2 Septembre au 16 décembre 2015** est disponible à la mairie et sur le site internet de la commune : <http://pagesperso-orange.fr/caulnes>.

Le thème de cette période est «*J'aime la Bretagne*».

Il reste des places, pour un accueil régulier ou occasionnel. Renseignement et inscription à la mairie.

Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

- 24 places disponibles pour les enfants de 3 à 12 ans. Les activités se déroulent sur le site du groupe scolaire de Caulnes.
- Accueil après la classe, de 12 h jusqu'à 19 h.
- Tarification modulée en fonction des ressources de la famille et du quotient familial CAF.



La Directrice,

Aurélie GEFFRAY

Lycée Agricole

Lycée Agricole : une nouvelle année qui débute !

Le lycée agricole de Caulnes proposera encore pour cette nouvelle année scolaire des **conditions favorables à la réussite de ses élèves**. En effet, avec ses **forts taux de réussite** au BAC (85% bac Conduite et Gestion d'Exploitation Agricole, 90% en Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant et 96% en Services à la Personne et au Territoire) et ses activités éducatives axées sur la citoyenneté, l'année scolaire écoulée a provoqué l'envie de persévérer dans les axes éducatifs et pédagogiques mis en place depuis 3 ans.

Ainsi, la communauté éducative accompagnera ses jeunes dans leurs engagements scolaire, professionnel et social au travers d'options (sports, pratiques professionnelles, pêche, secourisme), clubs (équitation, gastronomie, cinéma, arts plastiques...) activités (sportives et culturelles), temps forts (fête de Noël, «Festival de Caulnes») et projets («Agora ou comment faire évoluer un espace en un lieu de vie citoyenne, en défendant les valeurs de la République ? »)

Au **niveau du CFA** la démarche qualité initiée par Le Conseil Régional a débuté cette année, axée sur la réflexion pédagogique liée à l'alternance, elle doit contribuer à améliorer le fonctionnement et à intégrer davantage l'hétérogénéité des publics.

Au **CFPPA** le BP JEPS animateur pêche de loisir recrute toujours à un niveau national avec une forte demande par rapport aux places disponibles. Cette année nous avons intégré en complément de la formation des stagiaires BP REA, des stagiaires BPA qui s'orientent vers le salariat agricole.

Le projet de **l'exploitation agricole** a été acté par la Région et les travaux devraient débuter en 2016.



Le Directeur, Pascal LENORMAND

MAISON DE RETRAITE

L'automne est arrivé et nous nous préparons à retrouver les activités d'intérieur.

Cet été, le soleil nous a gâté et nous en avons profité pour **pique-niquer** à Cancale, à Saint-Maden, mais aussi à Caulnes, au bord de l'eau ...

Nous avons aussi bien profité du jardin et de l'ombre des grands arbres pour faire des barbecues avec Damien, le cuisinier, des jeux de boules et même des bains dans la piscine ...

Le **Tour de France** passant en Bretagne, nous ne pouvions pas le manquer. Nous sommes donc allés le voir à Plénée-Jugon avec d'autres amis d'Anim'Ages. Nous avons passé une belle journée, évoqué beaucoup de souvenirs et fait le plein de cadeaux...



Nous avons retrouvé les enfants de l'**accueil de loisirs** pour une journée «vacances» avec pique-nique dans la cour de l'école et visite du Salon des artistes. Nous avons ensuite fait des jeux et pris le goûter dans le parc de la médiathèque. Que de sourires échangés. Un autre lundi, ils sont venus à la maison de retraite pour concevoir avec nous une maquette de la planète Mars. Pas facile, mais les inventeurs en herbe nous ont embarqués dans leurs voitures et leurs maisons du futur. Un beau voyage...



En août, nous avons fêté les **100 ans de Berthe BESREST**.

Puis septembre est arrivé et comme il faisait toujours beau, Mélanie Hervé a installé un grand chapiteau dans le jardin et convié les résidents de l'EHPAD et de l'accueil de jour, le personnel et les bénévoles à un grand «**Festin au jardin**». C'était son projet de diplôme BPjeps. Une belle réussite qui a mobilisé tout le monde pendant quatre mois pour choisir le menu et fabriquer la décoration des tables. Nous sommes aussi allés à la messe à Broons, à l'école d'antan à Rennes, visiter Dinan en petit train ...



Avec la rentrée, nous avons repris les échanges avec les élèves du lycée agricole et les enfants de l'accueil de loisirs du mercredi. Malheureusement, nous déplorons l'arrêt du projet «BB lecteur» qui existait depuis 4 ans avec le Relais Parents Assistantes Maternelles, qui fait suite au refus de plusieurs parents d'accepter la venue de leur enfant dans l'établissement ... C'était pourtant toujours un beau moment de partage entre deux générations autour de la lecture.

Pour l'heure, nous préparons le «**Mois Bleu**» dans le cadre de la semaine nationale de sensibilisation sur la place de la personne âgée dans notre société. Pour l'occasion, nous avons programmé des échanges avec d'autres établissements de l'Association Anim'Ages : concours de belote, de boules, lotos, bals, spectacles, ateliers peinture, expositions ...

Ensuite, nous reprendrons nos **entraînements de bowling** au Belem en vue du Challenge de juin.

J'en profite pour remercier les **bénévoles et les familles**, toujours aussi motivés, qui nous apportent régulièrement leur aide et sans qui certaines activités ne seraient pas envisageables.

L'animatrice, **Sophie LE PAUVRE**, et l'animatrice-stagiaire, **Mélanie HERVÉ**

VIE DES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Prochaines manifestations :

- 8 Novembre à 14 h : Thé dansant
- 9 Novembre à 13 h 30 : Concours de belote
- 31 Décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre avec l'orchestre «Brehan d'As»

La Présidente, Paulette DUVAL

Club des Aînés

Le **repas annuel** du club de Rance aura lieu le dimanche 15 novembre 2015.

Comme l'an passé la journée sera animée par Y Bon. Inscription au club le jeudi après-midi à partir du 22 octobre. Date limite le 5 novembre.

La participation est de 15 € par adhérent.

Le Président, Emile LECLERC

Les P'tits Breizh du 22

La **braderie de puériculture** se déroulera le dimanche 3 avril 2016 à la maison des associations, rue Valaise à Caulnes.

Inscriptions et renseignements à partir du mois de janvier au 02 96 83 86 34/02 96 88 75 23/09 82 55 97 55.

INFOS PRATIQUES

L'association est ouverte aux assistantes maternelles et parents d'enfants non scolarisés du canton de Caulnes. La cotisation est de 15 € par an.

Rendez vous tous les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 12 h à la maison des associations de Caulnes.

La Présidente, Nelly DEBUIRE

Caulnes Sports Evénements

Le 30 août dernier s'est déroulée avec succès la 10ème édition du **stock car de Caulnes**.

Le spectacle a été une nouvelle fois assuré par les 80 pilotes présents, venus de tout le grand ouest. Durant cette journée on a pu assister à différentes épreuves : les petites voitures, les grosses voitures, les manches «tonneaux» mais également les voitures dites «de série» car à peine renforcées et très peu modifiées. Ces dernières ont également assuré le spectacle et ont confirmé la solidité de certaines vieilles autos. Les spectateurs ont été une nouvelle fois fidèles à la seule épreuve de stock car des Côtes d'Amor. L'association «Autour de Jules» était également présente pour la seconde année. Nous remercions vivement tous les bénévoles présents ce jour là.



Le Président, Jean-Claude LEBOIS

La Bouèze

L'association «La Bouèze», de Rennes, propose cette année des **cours d'accordéon diatonique**.

L'enseignement est convivial et basé sur l'acquisition à l'oreille du répertoire.

Les cours sont collectifs, organisés par niveau et se déroulent le mercredi à partir de 16 h 30 à la maison des associations, rue Valaise à Caulnes.

■ Participation : 94 € par trimestre

Contact : **Gwendal bouffort** : 06 89 77 23 75





Théâtre

LA TROUPE DES LOUFOQUES est heureuse de vous annoncer les dates de ses prochaines représentations qui auront lieu le **samedi 14 novembre à 20 h 30** et le **dimanche 15 novembre à 15 h** à l'amphithéâtre du lycée Agricole.

Le spectacle se compose de 4 pièces:

LES ASTRES, QUEL DESASTRE !. Une comédie de Jérôme DUBOIS; durée 40 minutes

résumé: "La Francine et la Lucette, deux vieilles filles de la campagne, se rendent chez une voyante, une certaine MMe Irma...Mais voilà, notre voyante n'a d'yeux que pour le porte-monnaie bien rempli de la Francine ! nos deux commères, ô combien naïves, se retrouvent bien vite plumée et dans un grand déssaroi...Au point de se faire passer à leur tour pour des fausses voyantes...à leurs dépends !"

JOSETTE, UNE SERVEUSE PRESQUE PARFAITE. Une comédie de Jérôme DUBOIS, durée 20 minutes

résumé: "Dans son petit restaurant, pour le moins pitoyable, Ginette, la patronne de la maison, attend l'arrivée imminente d'un inspecteur d'un célèbre guide gastronomique. Il va de soi que tout doit être parfait pour recevoir dignement ce client. Sauf que ce client là n'est pas celui qu'on croyait être! L'inspecteur est une inspectrice! Et Josette, la serveuse, servira ladite en question avec la plus grande maladresse qui la caractérise..."

DESHABILLEZ-VOUS ! de Michel MORIN ; durée 50 minutes

résumé: "Déshabillez-vous ! un peu, beaucoup, à la folie... ou pas du tout. Comme il vous plaira. Mais pour Solange ce choix est difficile. Prude représentante d'un magazine, destiné à certains patrons s'est présentée ce matin chez ce petit chef d'entreprise pour essayer de lui proposer un abonnement. Mais Gontran n'est pas un chef d'entreprise ordinaire. Complètement submergé par trois femmes - la sienne, sa fille qui se trouve être également sa secrétaire, et sa bonne - toutes plus extravagantes les unes que les autres, il ne trouve pas le moyen de lui consacrer le temps qui serait nécessaire"

LES TAMALOUS. Saynète paysanne de Jean-Michel BESSON, durée 15 minutes

résumé: "On s'arrange pas en vieillissant ! "Le Baptiste et la Toinette, qui se rencontrent au coin d'une rue, échangent leurs réflexions sur leurs petits malheurs: "facture du Père Noël" et "plume au thorax" notamment. Et c'est loin d'être triste !"

Nous vous attendons avec impatience pour partager avec nous cet agréable moment en notre compagnie. Avec rires et bonne humeur garantis.

Le président, Jean-Marie BASSET
Contact : 06 86 52 50 09

Association Intercommunale de danses

Nous avons terminé l'année sportive 2014/2015 par un **magnifique spectacle** et l'AID tient à remercier les bénévoles pour leur aide précieuse, les danseurs et danseuses pour leur assiduité, Cécile pour ses chorégraphies, les membres du bureau pour leur investissement, mais aussi et surtout le public venu en nombre ! Cette année encore le forum des associations a été une réussite, amenant de nouvelles inscriptions et le tarif des cours reste inchangé.

Nous souhaitons donc la bienvenue aux nouvelles danseuses et nouveaux danseurs.

Pour les personnes qui n'ont pas pu se rendre au forum, Il est toujours possible de s'inscrire auprès de Cécile jusqu'au mois de décembre, aux horaires de cours.

La Présidente, Carine BIZETTE





Club Informatique

Vous en avez assez de ne rien comprendre à l'informatique....
Vous désirez communiquer avec vos enfants, vos petits-enfants....
Besoin de vous mettre à niveau ? Besoin d'apprendre à vous servir

d'un ordinateur ? Que vous soyez professionnel ou simple particulier, le CLIC est là pour **vous apporter des solutions**. Cette association vous attend pour répondre à toutes vos questions.

➔ **Rendez-vous le 28 octobre à 20 h 30** pour une première prise de contact à la maison des Associations de Caulnes.

Vous pouvez aussi nous faire parvenir le questionnaire suivant (que vous trouverez dans les commerces locaux) à :

CLIC - Eric de Gaudemont
12, rue de la Gare - 22350 Caulnes - 06.62.40.74.58

Vos coordonnées afin que nous puissions vous contacter :

Monsieur ou Madame.....
adresse :

Questionnaire

Avez-vous un ordinateur chez vous ? => **oui – non**

Avez-vous Internet chez vous ? => **oui – non**

Possédez-vous une adresse mail => oui – non, souhaiteriez-vous en créer une => **oui – non**

Connaissez-vous le club informatique de Caulnes => **oui – non**

Les heures de cours 20h30-22h00 correspondent-elles à vos attentes ? => **oui – non**

Sinon, quelles tranches horaires, aimeriez-vous voir proposer : (d'une durée de 1h30) :

le soir 18h00-19h30 ? 20h00-21h30 ? 20h30- 22h00 ?

ou l'après-midi ? quelles tranches horaires aimeriez-vous avoir ?

La durée actuelle des cours de 1h30 vous conviendrait ? vous semble trop courte ? trop longue ?

Souhaiteriez-vous une formation concernant un logiciel Windows spécifique (liste non exhaustive): ex. Accès, Word, Excel, Power-Point, Paint, la sécurité sur un PC, antivirus, anti Malwares, la navigation sans publicité sur le NET, la messagerie etc...

Avez-vous des attentes et besoins spécifiques en informatique ? => **oui – non**

Connaissez-vous Windows 10 ? => **oui – non**

Souhaiteriez-vous avoir des informations à ce sujet ? => **oui – non**

Connaissez-vous la mise à jour gratuite de votre système actuel pour Seven ou Windows 8, vers Windows 10 jusqu'au 29 juillet 2016 ? => **oui – non**



Club théâtre

La Compagnie du Délhir présentera en 2016 son **nouveau spectacle** autour d'un auteur britannique : Harold PINTER. Le spectacle comprendra deux pièces :

➤ Le Monte-Plats

➤ Paysage

Nous sommes sur l'avant-dernière ligne droite car nous présenterons ce spectacle en 2017 au **festival d'Avignon**. Nous représenterons ainsi la ville de Caulnes et notre troupe au cours de ce magnifique festival.

La Compagnie du Délhir cherche dès lors des sponsors pour pouvoir faire face aux frais importants engendrés par un tel projet. N'hésitez pas à nous contacter dans ce sens.

Pour commencer, la première sera réservée à la ville de Caulnes qui nous a toujours apportée son soutien tant moral que logistique. Nous organiserons par la suite une tournée dans la région afin de pouvoir rendre possible ce projet.

La Compagnie du Délhir compte aussi sur votre soutien que vous nous avez toujours réservé. Pour tous renseignements que vous souhaiteriez nous demander, vous pouvez vous adresser à :

Compagnie du Délhir
12, rue de la Gare - 22350 Caulnes
☎ 06.62.40.74.58 - Email : edegaudemont@wanadoo.fr

Office Intercommunal des Sports

L'année, 2014/2015 a été une année **très riche en rebondissements au sein de l'OIS**. En effet, l'animatrice Caroline Cornec a dû laisser sa place le temps d'une année scolaire, ayant connu un heureux événement, avec la naissance de sa deuxième petite fille.

Du mois de Septembre 2014 à Décembre 2014, c'est Kévin Crombez qui l'a remplacée sur les activités «Cap Sport», puis Roxane Granger durant la deuxième partie de l'année. Sur l'activité Zumba Ados et Adultes, c'est Christophe Stéphan qui en avait la charge.

De son côté, Romain Créno a eu sous son aile deux stagiaires, Etienne et Guillaume Poulard, étudiants à l'Institut Régional Sport et Santé (IRSS) de Rennes.

Cette année a également été synonyme de projets, avec l'organisation du **tournoi Inter-Associations** au mois de Décembre 2014, la **décoration de la Salle Omnisports** avec un Graffiti réalisé par un groupe d'Ados avec Kévin et Romain, mais aussi la **création d'un camp itinérant** au mois de Février 2015, projet qui a été récompensé lors de l'Assemblée Générale du Crédit Agricole de Caulnes, preuve de l'investissement, et de la qualité du travail réalisé par Etienne et Guillaume.

Dans le cadre des activités sportives extra-scolaire, autrement appelées «**les Caps Sports**», la section Gymnastique a connu une belle année, tous les cours étant complets, avec pas moins de 15 à 25 adhérents dans chacun d'entre eux. Les enfants y travaillent leur souplesse, tout en apprenant des figures artistiques, et tout cela avec concentration et bonne humeur.

Devant cette demande grandissante, du nouveau matériel devrait faire son apparition au cours de cette année 2015-2016 avec l'achat de barres parallèles notamment.

Les **Cap Sports vacances**, ont été l'occasion de tester certains sports méconnus du grand public, tel que le quidditch, qui n'est pas sans rappeler le film «Harry Potter», à la seule exception près que les enfants ne volaient pas.

Ils ont également pu s'essayer à l'escrime, au trampoline, au tir à l'arc, à la sarbacane, et à de nombreuses autres activités.

L'été 2015 a vu les ados se rendre à diverses activités telles que le paintball, le karting, l'accrobranche, le bowling. Un autre groupe de jeunes s'est également rendu sur la base nautique de Jugon les Lacs, afin d'y pratiquer de la voile, du Tir à l'Arc, et du VTT, avec la montée de la mythique Vallée Verte, et ce, dans une commune qui était pour la plupart, méconnue.

D'autres activités plus classiques, sont venues agrémenter ce mois de Juillet intense en activités sportives.

En cette nouvelle année scolaire, Caroline a pu reprendre la main, sur ses cours de zumba, de multi-fit, et cap sport, les cours affichant quasiment tous complets.



Fabien Burel, également stagiaire à l'IRSS de Rennes, intègre l'équipe de L'OIS pour cette nouvelle année, avec un projet innovant à mettre en place durant son stage (journée ados ?). Son sérieux et sa bonne humeur devraient être un atout. Certaines pistes sont à l'étude, et l'une de ces idées devrait éclore au cours de ce premier trimestre.

Le nouveau programme Cap Sports à l'année est disponible à la Salle Omnisports, à la Mairie, et à la Communauté de communes.

Regardez bien à chaque vacances il y a aussi bien des activités pour les enfants que pour les adultes !

Tous à vos baskets !

Les animateurs, Caroline Cornec et Romain Créno
06 87 56 80 14

Le Président, Dominique BRIAND

Art et Expressions

L'association «Art et Expressions», de Brusvily, propose des :

COURS DE DESSIN

Niveau collège

Le mardi de 18 h à 19 h

À la maison des associations, rue Valaise à Caulnes

Tarifs : 135 € + 10 € (pour les fournitures)

ATELIERS POUR ADULTES

(boutons en pate polymère, calendrier de l'avent, semainier mural, etc.....)

Le mardi de 20 h à 22 h (1 séance/mois)

À la maison des associations, rue Valaise à Caulnes

Forfait : 75 €

■ Contact : Céline BENEAT - 02 96 85 35 01

Club des cyclos

En plus de ses sorties hebdomadaires du dimanche matin, le Club Cyclo de Caulnes a organisé samedi 3 octobre une sympathique **sortie VTT vers Dinard**.

Les cyclos ont emprunté les chemins de halage de St André des Eaux jusqu'à La Hisse puis la voie verte sur l'ancienne ligne SNCF jusqu'à Dinard.

Après s'être restaurés en compagnie des conjoints (tes), ils ont pris le chemin en sens inverse vers St André des Eaux.

Dimanche 11 octobre, l'UCC a contribué au succès de la **journée de la randonnée** organisée par le Pays Touristique de Dinan en proposant et en **balisant des circuits de VTT et de vélo route** à la satisfaction de tous.

Si la pratique du vélo vous intéresse, n'hésitez pas à venir rejoindre le Club Cyclo de Caulnes.



■ Renseignements possibles au 02 96 83 90 11

Le Président, Christian CAJEAN

Les souliers à bascule

A Caulnes, une nouvelle association culturelle est née !

Anne-Cécile Nogues (Caulnaise d'origine) et **Gil Pascal-Valette** (Caulnais d'adoption !), ont choisi de s'implanter et de vivre à Caulnes après un parcours atypique de leurs deux vies respectives.

Avec quelques amis artistes : Sylvie Dorliat, Valérie Parisot, Franck Levis, Emmanuel Croux et Gérard Lebeschus ils ont créé cette nouvelle association.

Les Souliers à bascule entendent proposer des **projets artistiques et culturels**, toujours fédérateurs, en permettant l'échange et le partage entre les personnes. Loin de nous l'idée de « révolutionner » mais notre envie est de participer au développement culturel de notre ville. Le but de notre association est de proposer des événements rendant propice la réflexion, l'échange et la communication entre tous, quel que soit le contexte économique, les origines et l'âge de chacun car les arts et la culture sont essentiels au développement individuel et social.

Nous travaillons déjà sur de nombreux projets; certains d'entre eux, notamment une pièce de théâtre (La petite Fille de M. Linh d'après le roman de Philippe Claudel), est actuellement en tournée dans toute la France.

Notre prochain projet sera de réunir les **mémoires de nos aînés** sur des anecdotes reliées à la période de la guerre 39-45, à Caulnes, afin de transmettre à la mémoire collective les actes héroïques ou moins glorieux de cette époque. Nous sommes d'ores et déjà à la recherche de témoignages. Voici notre adresse

mail ou vous pouvez nous joindre : lessouliersabascule@gmail.com

En terminant, nous voudrions remercier toutes les Caulnaises et Caulnais ayant participé à notre sondage réalisé en février dernier à Intermarché et dans les rues de notre ville. Vous avez été nombreux à participer spontanément et vous nous avez réservé un accueil des plus chaleureux. Le résultat est clair : les Caulnaises et les Caulnais sont en demande d'activités et d'événements culturels dans leur ville !

Le Président, Gilles PASCAL-VALETTE

Résultat du sondage (sur 100 personnes interrogées)

Aux questions posées :

• **Est-ce qu'il manque de la culture à Caulnes ?**

78 % de l'ensemble des sondés trouvent qu'il manque de la culture à Caulnes. (en leur demandant de préciser ce qu'ils aimeraient voir, la plupart a répondu en priorité: du théâtre (humour, comédie, familial, historique...), spectacle de musique, des concerts, etc...)

• **Pensez-vous que l'art et la culture peuvent apporter ou changer quelque chose dans la vie ?**

94 % des sondés pensent que oui avec, en vrac, les arguments suivants : Distraction, éclairage nouveau, enrichissement, s'améliorer, mouvement, stimulation, tout, la culture entretient l'esprit et l'âme, facilite le dialogue, moins réservé, rencontre avec d'autres, changer les comportements, ouvrir les yeux, ouverture d'esprit, changer la mentalité, bonne humeur, réflexion, essentiel, évolution, pensée différente, changer la monotonie de la vie, éveil, distraction, discussion, gaieté dans le cœur, évasion, sensibiliser les enfants, découverte, sociabilité, ouverture aux autres, au monde, amener de la positivité, connaître des cultures qu'on ne connaît pas, différentes, des modes de vies différents, des problèmes qu'on ignore, indispensable pour la vie en collectivité, tolérance, voyager et partager du pays...